



Assemblée générale annuelle 2023
16 novembre 2023 – 16h
En ligne

Proposition d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Nomination d'un.e président.e d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 17 novembre 2022
5. Bilan du mandat 2022-2023 par la présidente
6. États financiers
7. Projets en cours/à venir
 1. Communications
 2. Prise de position/implication RGQ
 3. Webinaires
 4. Congrès et prochains événements
 5. Le futur...
8. Élection des membres du comité exécutif (trois postes ouverts)
 1. Nomination d'un.e président.e d'élection
 2. Postes ouverts :
 - Trésorier.ère
 - Secrétaire
 - Conseiller.e monde professionnel
9. Varia
10. Clôture de la séance

Liste de présence :

Membres

- Samuel Binette
- Chantal Déry
- Yvan Émond
- Étienne Gariépy-Girouard
- Nathalie Gravel
- Jean Hébert
- Raymond Kabo
- Joany Landry Désaulniers
- Andrés Lozada
- Matthieu Prugne
- Martin Simard
- Gaoussou Sylla

Non-membres

- Alicia Kla (assistante aux communications pour le RGQ)

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Chantal Déry, présidente du RGQ, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les membres présents à l'assemblée générale annuelle – 2023 du RGQ.

2. Nomination d'un.e président.e d'assemblée

Chantal Déry propose Jean Hébert à titre de président d'assemblée. La proposition est secondée par Yvan Émond et est adoptée à l'unanimité par les membres.

3. Adoption de l'ordre du jour

Jean propose l'ordre du jour à l'assemblée. Nathalie Gravel demande l'ajout d'un point au varia, soit : Annonces au nom de l'Association canadienne des géographes (ACG).

Gaoussou Sylla propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est secondée par Étienne Gariépy-Girouard et est adoptée à l'unanimité par les membres.

4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 17 novembre 2022

Jean Hébert vérifie auprès des membres que le procès-verbal de l'AGA du 17 novembre 2022 leur a été transmis. Il demande aux membres présents en 2022 s'ils sont en accord avec le PV et si des modifications sont requises. Aucun commentaire n'est émis. Raymond Kabo propose l'adoption du procès-verbal et Étienne Gariépy-Girouard seconde la proposition. La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Bilan du mandat 2022-2023 par la présidente

Chantal Déry présente le bilan des activités du RGQ 2022 – 2023. Les rencontres se sont tenues à une fréquence moyenne de quatre à six semaines. Un total de huit (8) rencontres se sont tenues entre novembre 2022 et novembre 2023.

En date du 1^{er} novembre 2023, le RGQ compte 81 membres. Ce nombre est un peu plus bas que celui de l'année dernière. Toutefois, depuis les trois dernières années, les adhésions au RGQ sont relativement stables. Le CX constate un défi dans les adhésions. Le RGQ réussit à recruter de nouveaux membres, mais il est difficile de fidéliser nos membres. Afin de pallier ce défi, le CX s'est doté d'une liste de suivi qui permettra de faire une relance systématique aux membres pour le renouvellement de leur adhésion.

Le RGQ a transmis un total de six infolettres à ses membres. À partir d'avril 2023, un nouveau visuel a été introduit avec l'embauche d'Alicia. Le CX travaille à tendre vers plus grande régularité. Les infolettres précédentes pourront servir de modèle pour celles à venir.

Chantal Déry mentionne que le CX a travaillé à l'élaboration d'un mécanisme de prise de position à la suite des discussions tenues par les membres lors de l'AGA 2022.

Le RGQ s'implique au sein de l'ACG par l'entremise de la présidente du CX, Chantal Déry, qui siège au comité exécutif national et qui s'implique dans différents sous-comités.

Le RGQ poursuit ses partenariats auprès de l'AQEI et de l'AQEV. Au cours des mois à venir, le CX travaillera à les rendre plus dynamiques.

En ce qui concerne les événements, le RGQ a organisé des webinaires et a organisé le congrès 2023, qui s'est déroulé en format virtuel. Chantal Déry précise que l'organisation de ces événements demande énormément d'énergie. Le comité organisateur du congrès 2023 était constitué de membres du CX et de membres du RGQ.

Pour l'année à venir, le CX compte poursuivre ses efforts pour recruter et maintenir les membres du RGQ. Les activités qui seront organisées seront proportionnelles à l'engagement et au temps disponible des membres.

Commentaires

Nathalie Gravel, présidente de l'ACG, mentionne que dans les autres régions, l'organisation des congrès repose sur des équipes universitaires et n'est pas sous la responsabilité des membres du CX. Cette formule présente ses avantages et ses inconvénients, mais cette option pourrait être explorée par le RGQ. Elle mentionne également que l'alternance entre les modes visuel/présentiel pour le congrès annuel est intéressant. Elle rappelle que le congrès devrait servir de moyen de recrutement pour de nouveaux membres.

Questions posées

Étienne Gariépy-Girouard pose une question à Nathalie Gravel, présidente de l'ACG au sujet des adhésions et la tendance observée.

Nathalie Gravel répond que l'ACG présente une tendance similaire à celle du RGQ en termes d'adhésion. Elle demandera à Philip Thibault (ACG) de fournir les informations détaillées sur le nombre d'adhésions et les variations constatées depuis les dernières années. Selon elle, le dynamisme du RGQ se répercute positivement sur les adhésions. Cette tendance ne se reflète pas dans le reste de l'ACG alors que les adhésions sont à la baisse sur l'ensemble du territoire canadien.

6. États financiers

Raymond Kabo (trésorier) présente les états financiers pour l'année 2023. Le RGQ a eu des revenus de 405 \$. Les dépenses s'élèvent à 1 500 \$ pour l'année 2023 et celles-ci sont principalement associées à l'embauche de l'assistante aux communications (Alicia Kla).

En date du 16 novembre 2023, le montant au compte s'élève à 13 338,54 \$. Une somme approximative de 500 \$ devrait s'ajouter à ce montant en raison des revenus tirés des inscriptions au congrès 2023.

Raymond Kabo présente le budget prévisionnel de 2024. On estime un revenu de 410 \$ tiré des adhésions à l'ACG/RGQ. On prévoit également un revenu approximatif de 10 000 \$ pour le congrès 2024, qui devrait être tenu en présentiel. Cette estimation se base sur l'expérience du congrès 2022 et sur l'obtention potentielle de commandites.

On estime des dépenses de 2 000 \$ pour les subventions octroyées pour la participation aux congrès (ACG/RGQ). De plus, 2 000 \$ devraient être alloués en salaire pour le soutien aux communications et aux médias sociaux.

Commentaires

Chantal Déry précise que le budget prévisionnel ne prend pas en compte les dépenses associées au congrès. Raymond Kabo spécifie que les dépenses associées à la tenue du congrès 2024 devront effectivement être ajoutées au budget prévisionnel.

Jean Hébert mentionne que les dépenses devront être soustraites au revenu du congrès. Selon lui, la somme de 10 000 \$ de revenu est réaliste si on se fie au congrès de 2022.

Questions posées

Gaoussou Sylla demande comment les revenus tirés des inscriptions au congrès ont été calculés. Raymond Kabo répond qu'il s'est basé sur le nombre de participants inscrits. Chantal Déry précise qu'au total, ce sont 650 \$ de revenus qui ont été générés par les inscriptions au congrès 2023. À ce montant seront soustraits les frais administratifs chargés par la plateforme de transaction. Il y a aussi un montant de 30 \$ qui doit être soustrait (inscription test). Le montant estimé de 500 \$ lui semble donc réaliste.

7. Projets en cours/à venir

1. Communications

Alicia Kla présente un portrait de son mandat à titre d'assistante aux communications, depuis son embauche en février 2023.

Quatre infolettres ont été publiées avec un nouveau système, Cyberimpact (logiciel québécois), qui permet d'avoir un format visuel plus attrayant et uniforme. Le taux d'ouverture des infolettres par les membres se situe approximativement à 70 %.

Alicia travaille sur le visuel de la bannière du RGQ, avec la collaboration des membres du CX. La bannière devrait être complétée en début d'année 2024.

Elle travaille également à rendre le RGQ plus dynamique sur les différentes plateformes de réseaux sociaux, en diffusant par exemple des capsules ou en promouvant les deux webinaires qui ont eu lieu au cours de l'année 2023. De nouvelles rubriques devraient voir le jour en 2024 pour poursuivre cet élan.

Le CX du RGQ évalue aussi la possibilité d'avoir son propre site web, distinct à celui de l'ACG. Ce projet, s'il voit le jour, pourrait être piloté par Alicia et devrait se concrétiser en début d'année 2024.

Étienne Gariépy-Girouard propose qu'une motion soit adoptée pour souligner l'appréciation du travail d'Alicia et de sa contribution au sein du RGQ. Yvan seconde cette proposition et la motion est adoptée à l'unanimité.

2. Prise de position/implication RGQ

Étienne Gariépy-Girouard présente le travail réalisé concernant le mécanisme de prise de position qui a pour objectif une contribution plus grande du RGQ aux débats publics sur les enjeux de société d'intérêt pour les géographes du Québec. Cela fait suite à une affirmation partagée lors de

l'AGA 2022 sur la volonté que le RGQ soit plus présent dans l'espace public, mais qui avait suscité des réserves concernant les positions plus sensibles.

Deux membres du CX, Étienne Gariépy-Girouard et Yvan Émond ont élaboré un mécanisme qui permet une prise de position plus objective sans qu'il soit nécessaire de consulter nos membres à chacune des prises de position.

L'outil a été développé de sorte qu'il soit :

- **Polyvalent** – permet un partage des prises de position prises par des géographes dans la sphère publique.
- **Agile** – répond aux enjeux tout en ayant la confiance des membres. Permet également de garder des traces sur les prises de position et de pouvoir les justifier, au besoin.
- **Ouvert** – Recourir systématiquement à l'outil sans toutefois que l'outil ne prenne les décisions à la place du CX. Permet de stimuler les discussions au sein du CX et de solliciter la participation des membres, le cas échéant.

L'outil d'aide à la prise de position est constitué de 10 critères (trois liés à la pertinence et sept liés au risque). Une matrice décisionnelle a été élaborée afin de mettre en relation les critères de pertinence et les critères de risque. L'utilisation de la matrice permet de déterminer un score qui donne un indice sur l'action à prendre :

- Vert : la prise de position est favorable et acceptée automatiquement.
- Jaune : la prise de position doit faire l'objet de discussion au sein des membres du CX.
- Orange : la prise de position doit être soumise aux membres du RGQ.
- Rouge : la prise de position est rejetée systématiquement.

L'outil a été testé par les membres du CX, à partir de cas réels. Les conclusions de ce test ont démontré que la grande majorité des positions pouvaient être automatiquement prises ou encore discutées par le CX. Un seul cas devait être soumis aux membres du RGQ.

Le défi principal était de développer un outil qui permet de prendre position au sujet des enjeux actuels afin que le RGQ soit présent dans l'espace public. Tant le CX que les membres peuvent partager des enjeux ou des situations pour lesquels le RGQ devrait prendre position.

Commentaires

Martin Simard mentionne que l'outil est intéressant. Selon lui, l'outil reflète bien la réflexion qu'il y a derrière. Il recommande toutefois que le RGQ soit prudent sur le nombre de positions prises au cours d'une année. Il nomme aussi qu'il y a un risque d'aliéner des membres avec les prises de position. Il suggère que la voix du RGQ soit réservée à certaines politiques plutôt que d'intervenir trop fréquemment. Finalement, il mentionne que selon lui, si une consultation systématique des membres n'est pas tenue, ces derniers pourraient se sentir à l'écart ou moins rejoints dans les prises de position du RGQ.

Nathalie Gravel salue l'engouement du RGQ à participer aux débats sur les enjeux et défis actuels. Elle partage toutefois la prudence de Martin Simard sur le nombre de positions prises et le risque face à certaines prises de position. Elle constate un inconvénient à la méthodologie présentée, soit que chaque critère a le même poids dans la balance décisionnelle. Finalement, elle recommande au CX du RGQ de consulter les termes de référence (TdR) de l'ACG afin que l'outil

satisfasse les critères minimums de l'ACG. Si, par exemple, une prise de position met en péril les termes de référence de l'ACG, celle-ci devrait être rejetée systématiquement. Nathalie Gravel demandera à Philip Thibault de partager les TdR de l'ACG aux membres du CX du RGQ.

Étienne Gariépy-Girouard précise que l'outil vise à guider la réflexion plutôt que de prendre la position à la place des membres. Il reconnaît l'importance de consulter les TdR de l'ACG et il mentionne que cela sera fait avant d'utiliser l'outil. Il mentionne que selon ses observations au sein de la communauté universitaire, les prises de position des différentes associations ou regroupements semblent de plus en plus recherchées. Selon lui, une prise de position par le RGQ sur certains sujets ou enjeux pourrait aider au recrutement de nouveaux membres.

Chantal Déry rappelle le contexte dans lequel l'élaboration de cet outil s'inscrit, soit qu'il répond à une demande formulée à l'attention du RGQ pour un appui (prise de position). À ce moment, les membres du CX ont constaté que le RGQ ne détenait aucun outil pour se positionner. Elle précise également que la fréquence des prises de position sera limitée par la disponibilité des membres du CX du RGQ. Elle retient tout de même les commentaires concernant la prudence sur les prises de position et leur fréquence.

Martin Simard est d'accord avec l'affirmation d'Étienne Gariépy-Girouard au sujet de l'absence de voix du RGQ dans la sphère publique. Il est d'avis que c'est important de se positionner prudemment.

Yvan Émond remercie Martin Simard et Nathalie Gravel pour le partage de leurs commentaires constructifs qui permettent d'avoir un regard nouveau sur l'outil. Il rappelle que des simulations ont été faites pour tester l'outil, à partir de cas réels et que ces simulations ont permis de peaufiner certains aspects de l'outil.

Des exemples de cas où le RGQ aurait pu se positionner sont partagés par Jean Hébert (aménagement du territoire) et par Étienne Gariépy-Girouard (la prise de parole par des géographes au sujet du 3^e lien à Québec). Dans le cas de ce dernier exemple, il précise que le RGQ aurait pu prendre part aux réflexions sans nécessairement y prendre position.

Jean Hébert conclut la discussion en rappelant aux membres que l'objectif était de leur présenter l'outil développé et d'obtenir leurs commentaires à son sujet. L'adoption de l'outil se fera ultérieurement.

3. Webinaires

Gaoussou Sylla informe les membres que deux webinaires ont été organisés au cours de la dernière année (novembre 2022 à 2023). Le prochain webinaire est prévu le 11 décembre 2023 et la conférencière sera Emmanuelle Melis, récipiendaire du prix FIGS. La publicité pour ce webinaire débutera au début de la semaine du 20 novembre 2023.

Certaines difficultés sont rencontrées dans la planification et la tenue des webinaires, notamment la disponibilité des conférencier-ères, la variété dans les sujets abordés (représentativité des différents champs et domaines de la géographie) et la représentativité H/F parmi les conférencier-ères.

Gaoussou Sylla précise que Chantal Déry et Raymond Kabo ont fait un gros travail de planification pour contrer ces enjeux. De plus, les membres du CX poursuivent leur travail pour bonifier l'offre de webinaires et élargir sur certains sujets qui n'ont pas été abordés, dont la géographie en milieu autochtone, la géographie en OSBL, etc. Les membres sont invités à nous partager leurs idées, contacts ou encore manifester leur intérêt pour présenter un webinaire.

4. Congrès 2024 et prochains événements

Chantal Déry souhaite amorcer la réflexion pour le congrès de l'automne 2024. Afin de nourrir cette réflexion, elle suggère aux membres de réfléchir à la formule qui pourrait être adoptée (souhaitons-nous adopter une formule différente et/ou nouvelle?). Elle lance également la réflexion aux membres au sujet de s'allier à une université pour l'organisation et la tenue du congrès. Finalement, elle invite les membres à transmettre leurs idées, leurs propositions ou encore de s'impliquer, en contactant le CX du RGQ.

Les dates pour les prochains webinaires ne sont pas encore déterminées. Les dates seront communiquées ultérieurement.

5. Le Futur...

Chantal Déry fait part aux membres de la volonté du RGQ d'aller plus loin. Elle lance la réflexion aux membres au sujet de leurs souhaits pour le futur du RGQ. Elle mentionne que l'ACG tiendra son congrès annuel à Terre-Neuve en août 2023. Elle propose que le RGQ offre un soutien financier aux étudiants qui souhaitent y participer (sous forme de bourse ou de subvention).

Parmi les autres pistes de réflexion, elle nomme la possibilité de favoriser les occasions de réseautage parmi les géographes et la possibilité que le RGQ démontre une plus grande présence dans la sphère publique, sans tomber dans l'excès.

Commentaire

Yvan Émond partage sa perception par rapport à la diminution de l'intérêt pour la géographie dans la population en général. Il rappelle que la géographie donne les outils pour mieux comprendre les enjeux actuels et leur complexité. Il souhaite que le RGQ puisse véhiculer une image actuelle de la géographie, la rendre plus populaire.

8. Élection des membres du comité exécutif (trois postes ouverts)

1. Nomination d'un.e président.e d'élection

Trois postes sont en élection. Chantal Déry propose Martin Simard à titre de président d'élection. Étienne Gariépy-Girouard seconde cette proposition. La proposition est adoptée à l'unanimité et Martin Simard accepte de présider l'élection des membres du CX.

2. Postes ouverts :

- ***Trésorier.ère*** : Raymond Kabo, qui occupait le poste de trésorier depuis trois ans, ne se représente pas.

Candidatures

- Matthieu Prugne propose sa candidature à titre de trésorier. Il est membre depuis deux ans au RGQ. Il est actuellement au doctorat en sciences de l'environnement et est chargé de cours en géographie à l'UQAR.

Aucune autre candidature. Matthieu Prugne est donc élu par acclamation.

- **Secrétaire** : Gaoussou Sylla, qui occupait le poste de secrétaire depuis trois ans, ne se représente pas.

Candidatures

Aucune candidature. Le poste demeure donc vacant pour le moment. Le CX pourra sélectionner un.e candidat.e si une personne manifeste son intérêt.

- **Conseiller.e monde professionnel** : Joany L. Désaulniers occupe ce poste par intérim depuis janvier 2023. Elle souhaite se représenter pour un mandat complet.

Candidatures

Aucune autre candidature. Joany est donc élue par acclamation.

Résolution

Martin Simard, président de l'élection propose d'accueillir favorablement les candidatures de Matthieu Prugne, à titre de trésorier, et de Joany L. Désaulniers, à titre de conseillère monde professionnel. Jean Hébert seconde la proposition et celle-ci est adoptée à l'unanimité.

Motions

Chantal Déry remercie les candidats sortants pour leur implication. Elle propose d'adopter une motion pour une mention de remerciements à Gaoussou Sylla et à Raymond Kabo pour leur implication au sein du CX du RGQ au cours des trois dernières années. Jean Hébert seconde cette proposition et la motion est adoptée à l'unanimité.

Yvan Émond propose une motion de remerciements et de bienvenue à Matthieu Prugne et à Joany L. Désaulniers pour leur élection au sein du CX du RGQ, pour leur mandat respectif de trois ans. Étienne Gariépy-Girouard seconde cette proposition et la motion est adoptée à l'unanimité.

9. Varia

Nathalie Gravel convoque officiellement les membres du RGQ au congrès de l'ACG 2024, qui se tiendra en août, à l'Université Memorial de St-Johns. Elle informe également les membres que le congrès de l'UGI aura lieu peu de temps après, soit du 24 au 30 août 2024 à Dublin, en Irlande.

Nathalie souligne la décision du RGQ de se doter d'un poste d'assistant.e aux communications. Elle mentionne que cette décision converge avec la position de l'ACG. Elle suggère que les représentants des deux associations prennent contact pour assurer la réciprocité et la continuité

entre les actions de l'ACG et du RGQ. Elle conclut en informant les membres que les statistiques au sujet des adhésions à l'ACG et les TdR seront transmis par Philip Thibault par courriel à Chantal Déry.

Martin Simard remercie et félicite le CX pour le dynamisme du RGQ. Selon lui, le regroupement n'a jamais été aussi en santé.

10. Clôture de la séance

Yvan propose la clôture de la séance et Étienne Gariépy-Girouard seconde cette proposition. La proposition est adoptée à l'unanimité. Chantal Déry remercie les participants pour leur présence. La séance est levée à 18 :05.

Le PV de l'AGA 2023 du RGQ est rédigé par Joany L. Désaulniers et révisé par Chantal Déry.